

---

# Démobilisation de l'électorat bulgare de l'étranger à l'approche des scrutins de novembre

## Description

Au cours des semaines qui avaient précédé les scrutins du 4 avril et du 11 juillet 2021, de nombreux expatriés bulgares s'étaient enregistrés auprès du site web de la Commission électorale centrale bulgare (CIK), afin de faire ouvrir des bureaux de votes à l'étranger, près de leur nouveau lieu de vie. Ce phénomène faisait suite à la vague de contestation populaire à l'encontre du gouvernement Borissov (centre-droit) observée en Bulgarie à partir de juillet 2020. Les expatriés souhaitaient participer à ce mouvement en exerçant leur droit de vote.

En octobre 2021, les Bulgares de l'étranger n'ont plus manifesté le même engouement et ont visiblement peiné à se mobiliser en vue des élections présidentielles et législatives des 14 et 21 novembre. Alors que 87 951 personnes s'étaient enregistrées sur le site de la CIK afin de voter à l'étranger le 11 juillet 2021, ils n'étaient plus que 56 870 à l'avoir fait le 19 octobre 2021, au moment de la clôture des inscriptions numériques préalables. Pourtant, les ouvertures de bureaux ne sont plus désormais conditionnées qu'à l'enregistrement local de 40 électeurs (contre 60 avant le scrutin du mois de juillet).

Cette tendance est notamment constatée en France, où 949 électeurs s'étaient enregistrés auprès de la CIK le 19 octobre 2021 contre 1 963 en avril et 1 066 en juillet. La conséquence de ce manque d'intérêt se traduit par une diminution du nombre de sections de vote ouvertes sur le territoire français, qui passe de 19 en juillet à seulement 10 en novembre.

Cette démobilisation s'explique par le contexte dans lequel est organisé le scrutin. Tout d'abord, les partis à la pointe de la contestation, sur lesquels reposait l'espoir de changer la gouvernance en Bulgarie, ont déçu une partie de l'électorat. C'est en particulier le cas d'« Il y a un tel peuple » (ITN), la formation du chanteur Slavi Trifonov, arrivée en tête des élections du 11 juillet dans plusieurs sections de vote en France, mais qui n'a pas réussi à fédérer et à former un gouvernement. La désaffection est également la conséquence d'une forme de lassitude face à la multiplication des scrutins : trois élections législatives anticipées convoquées en à peine sept mois. Enfin, à l'étranger, la fin de l'automne est la période du retour des saisonniers agricoles dans leur patrie pour y passer les fêtes de fin d'année en famille. Deux des sections de vote qui ne rouvriront pas en France correspondent à ce public : Lafrançaise (communauté de Moissac et de Valence d'Agen) et Thouars.

**Sources** : CIK, Glasuvam, CIREB, entretiens avec des saisonniers bulgares expatriés.

**date créée**

07/11/2021

**Champs de Méta**

**Auteur-article** : Stéphan Altasserre